

ARRIVÉE N° 2025A/2133

LE 12 MARS 2025

Cagnes sur Mer, le 07 MARS 2025

ATTRIBUTION

ICR

INFORMATION

Maurel

Monsieur Lionnel LUCA  
Maire de Villeneuve LoubetHôtel de Ville  
Place de la République  
06270 Villeneuve Loubet

A l'attention de Mme Hélène Robin

**Service Droit des Sols**

MZ

**Objet : Avis commune de Cagnes-sur-Mer – Modification simplifiée n°1  
PLU Villeneuve Loubet**

Monsieur le Maire

Par lettre en date du 24 janvier 2024, vous avez bien voulu me faire parvenir, pour avis, le projet de modification simplifiée n°1 du PLU de Villeneuve Loubet.

Cette modification, située dans le quartier des Maurettes, consistant à la création d'une part, d'un emplacement réservé pour la réalisation d'un équipement public destiné à l'accueil des enfants de moins de 6 ans et d'autre part, d'un secteur Ubf, secteur d'habitat collectif incluant une nouvelle servitude de mixité sociale portant le taux obligatoire de réalisation de logements locatifs sociaux à 30%, n'appelle, de ma part, aucune observation.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, l'expression de ma parfaite considération.

Louis NEGRE

Maire de Cagnes-sur-Mer  
Président délégué de la Métropole  
Nice Côte d'Azur